

Tableau récapitulatif des conditions générales pour les échanges intra-UE d'équidés

Certificats	Tout Equidé	Equidé « enregistré* » : (Toutes destinations sauf abattoir)	Accord Tripartite entre France, Irlande et Royaume-Uni (ATP)	Mémoire Mouvements temporaires entre la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la France
Identification : Règlement (CE) 2015/262	- Identifié via la pose d'un transpondeur - Document d'identification unique valable à vie (passeport) - Inscrit dans la base SIRE (équidés nés en France ou introduit depuis plus de 30 jours ou équidés importés depuis plus de 90 jours)			
Document sanitaire accompagnant les équidés	Certificat sanitaire conforme à l'annexe III de la directive 2009/156/CE : version originale en langue française signée par un vétérinaire officiel et munie du tampon officiel de la DD(cs)PP/ DAAF + version dans la langue du pays destinataire (non signée, non tamponnée)	Attestation sanitaire** conforme à l'annexe II de la directive 2009/156/CE manuscrite, pour un seul équidé , signée par un vétérinaire officiel valable 10 jours (peut être utilisée pour l'aller et le retour du voyage). L'attestation sanitaire n'est pas valable dans le cas de destination à l'abattoir	DOCOM Renseigné et validé par l'organisme agréé ATP ou le transporteur désigné par l'organisme agréé ATP L'ATP ne s'applique pas aux équidés « enregistrés » destinés à l'abattoir	Aucun Mouvements sous couverts des informations contenues dans le document d'identification (passeport)
Notification TRACES	Oui certificat référencé « 2009/156/CE Équidés enregistrés, équidés d'élevage, de rente et de boucherie » émis via l'application TRACES.	Non pour attestation sanitaire manuscrite Oui » émis via application TRACES (certificat référencé « 2009/156/CE Equidés enregistrés)	Oui (Par l'organisme agréé ATP ou par le transporteur désigné par cet organisme)	Aucune
Certification	Partie B de la fiche technique associée à la recherche échanges Etats membres Equidés dans EXPADON	Partie C de la fiche technique associée à la recherche échanges Etats membres Equidés dans EXPADON	Partie de la fiche technique associée à la recherche échanges Etats membres Equidés dans EXPADON	Partie E de la fiche technique associée à la recherche échanges Etats membres Equidés dans EXPADON

Equidé enregistré* : Règlement 2016/1012: Inscrit sur un livre généalogique de race **ou** d'origines constatées. A ne pas confondre avec l'enregistrement dans la base SIRE ;

** l'attestation sanitaire est aussi disponible dans TRACES. Si cette option est utilisée, il convient de renseigner la partie I de l'attestation via le système TRACES et uniquement si le lieu de destination existe dans TRACES et qu'il est validé par l'autorité compétente du pays de destination. Le choix de notifier l'attestation sanitaire via le système TRACES ne peut être imposée au demandeur d'une attestation sanitaire.

Organismes agréés ATP en France :

Nom	Adresse -Tel	Equidés	Type mouvement
France Galop	46, place Abel Gance – 92655 Boulogne Cedex Tel : +33-1-49-10-23-25	Pur sang et Autres Que Pur sang (AQPS)	Courses Vente Elevage Entraînement
Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE)	Route de Troche 19230 ARNAC POMPADOUR Tel : 0811 902 131	Chevaux et poneys de selle	Elevage Compétition